



Conseil de Quartier  
Vignes-Benettes – Grandchamp

---

---

<b>COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 AVRIL 2015</b>
---

**Présents :**

Pauline AMADEI, présidente du Conseil de quartier  
Pascal SIMONNET, vice-président du Conseil de quartier  
Jean-Noël AMADEI  
Daniel CARISSIMO  
Henri CHOLET  
Pierre FOISSEY  
Mauricette MAIGRET  
Stéphanie PINERO  
Bruno et Christine SIMON

**Excusés :**

Raphaël DOAN  
Emmanuelle DUFOUR  
José GONZALEZ  
Sandrine LUER  
Christiane RENAUDEAU  
Julie SERIEYS

## 1/ Présentation des grandes orientations budgétaires pour 2015 par T. LAMBART, directeur général des services

Le Conseil municipal a adopté le 25 mars dernier le budget 2015. Cette année encore, le budget est placé sous le signe de la contrainte budgétaire, contrainte s'accroissant d'année en année. Depuis deux, trois ans, la Ville subit une réduction drastique des financements étatiques avec une perte de deux millions d'euros sur deux ans (baisse de la dotation globale de fonctionnement, participation au fond de péréquation, charges émanant de l'État telles que la mise en place des NAP).

La Ville du Pecq avait anticipé ces réductions en mettant en place, depuis cinq ans, une gestion efficiente de ses dépenses de fonctionnement afin de réaliser des économies (sur les fournitures, en stabilisant la masse salariale ou encore en diminuant le coût des fluides). Malgré cette bonne gestion, les ponctions restent plus importantes que le fruit des économies réalisées, ces dernières ne se faisant jamais au détriment de la qualité du service rendu aux habitants, ni au détriment des associations, dont les subventions ont été maintenues. Un travail particulier a également été fait avec le CCAS, et le Conseil départemental, pour élaborer un contrat social de territoire et permettre de lutter contre les effets de la crise. L'endettement de la Ville reste bas et l'objectif est de le diminuer encore pour développer l'investissement.

Mme le Maire a souhaité mettre en place sur cinq ans une politique volontariste d'investissement de 27 à 30 millions d'euros. T. LAMBART indique que l'entretien normal des bâtiments municipaux nécessite à lui seul trois millions d'euros.

Une hausse des taux de 3% a été votée ; toutefois la Ville reste un des territoires où la pression fiscale est une des moins fortes du département, pour des communes de même strate.

H. CHOLET rappelle que désormais, la Ville doit répondre aux exigences de la loi ALUR en matière de logement social, avec 25% de logements sociaux. T. LAMBART précise qu'auparavant la Ville était au-dessus du seuil de 20% fixé par la loi SRU. Il rappelle que le Pecq est la ville la plus dense des alentours, plus dense encore que Sartrouville ou Houilles.

### Les grands investissements qui seront réalisés sur le mandat porteront sur :

- Le programme Jean Moulin : réalisation d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs jeunes (12 à 15 millions d'euros)

- L'aménagement de la couverture et du bardage du gymnase Normandie-Niemen sera réalisé à partir du 27 avril. Le gymnase M. Villeneuve sera également refait avec la création d'un dojo.

- Un programme de voirie (4-5 millions d'euros), avec notamment la réalisation de la voie verte du parc Corbière jusqu'aux Pyramides. Cette voie pédestre et cyclable devrait être terminée fin 2015. S. PINERO demande comment cette voie sera matérialisée sur le Port. T. LAMBART indique que cela sera fait grâce à des peintures au sol. Il rappelle que la voie verte est financée à environ 50% par le Conseil départemental et le Conseil régional. P. AMADEI souhaite savoir si la voie verte sera continuée au Port-Marly. T. LAMBART indique que c'est le souhait de la municipalité du Port-Marly. D. CARISSIMO évoque le cas du parking du Port qui est pentu selon lui. T. LAMBART explique que cette légère inclinaison permet l'écoulement des eaux de pluie.

- Face aux soucis d'humidité et de stabilité du clocher, ce dernier va être rénové pour un coût total d'un million d'euros sur l'ensemble du mandat. La Ville pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 30% ou 40% pour la réalisation de ces travaux.

- L'extension de la halte-garderie Les Diablotins, déjà en cours, se poursuivra et une étude de faisabilité sera réalisée sur les bâtiments de l'ancienne cuisine centrale pour déterminer la possibilité de création d'une crèche de trente berceaux.

Sur 2015, les grandes réalisations seront :

- Finition des menuiseries de l'école Général Leclerc
- Les différentes études à réaliser : cœur de ville, programme scolaire Jean Moulin, crèche du quartier St Wandrille, gymnase M. Villeneuve, ...
- La voie verte rive gauche
- La réfection du vieux chemin de Marly (voie qui est la plus endommagée sur la ville)
- Aménagement du parvis de l'Hôtel de Ville
- Mise en place du nouveau site Internet de la ville
- Acquisition d'un nouveau bus pour remplacer l'ancien, dont les réparations deviennent trop coûteuses.

À la demande des conseillers T. LAMBART revient sur les travaux du gymnase Normandie-Niemen. Durant les travaux, qui dureront quatre mois, les associations sportives pratiqueront leurs activités dans les gymnases des villes environnantes (Le Port-Marly et Saint-Germain-en-Laye pour l'essentiel) et dans les autres infrastructures sportives de la ville. Les écoliers pratiqueront leurs cours de sport dans l'ancienne école.

Les travaux mobiliseront uniquement trois places de stationnement sur l'avenue du Pasteur Martin Luther King. T. LAMBART rappelle que l'esthétique du gymnase après travaux a déjà été présentée au Conseil de quartier et que les travaux visent à permettre une meilleure isolation phonique et thermique du gymnase.

D. CARISSIMO demande s'il est prévu de replanter les haies de verdure entourant le gymnase et qui ont été enlevées à l'occasion du chantier.

S. PINERO souhaiterait revenir sur le projet de l'école Jean Moulin ; les deux écoles, maternelle et primaire seront-elles toutes deux rasées ? T. LAMBART précise que les deux bâtiments seront détruits car ils sont très mal isolés. À cette occasion, un nouveau local jeunes sera construit pour remplacer le Spot et un city parc verra le jour.

## **2) Retour sur l'annulation du Carnaval**

S. PINERO indique que le Carnaval a dû être annulé cette année faute de bénévoles suffisants pour organiser cette manifestation.

P. AMADEI demande à ce que les conseillers réfléchissent à maintenir le carnaval le mercredi ou à le déplacer un samedi, ce qui permettrait aux conseillers en activité professionnelle de pouvoir se rendre plus facilement disponibles.

## **3) Dîner du quartier**

Le dîner du quartier aura lieu le 13 juin prochain, à partir de 19h sur la dalle des écoles Normandie-Niemen. Il est prévu un lâcher de ballons, un concours de gâteaux et un manège.

Le Conseil de quartier offrira l'apéritif. Les habitants du quartier sont invités à venir avec salades, quiches ou boissons. P. AMADEI précise qu'il est important que chaque conseiller s'implique dans cette fête afin de rétablir équitablement la charge de travail.

## **4) Emplacement du panneau du Conseil de quartier**

P. Amadei informe que la mairie va mettre à disposition un panneau d'affichage spécifique au Conseil de quartier. Il est demandé aux conseillers d'en déterminer le lieu d'implantation. Les conseillers sont d'accord pour dire qu'un seul panneau n'est pas suffisant au vu de la typologie du quartier qui se divise en trois grandes zones. L'installation d'un seul panneau ne serait donc pas utile selon eux, car quel que soit le lieu d'installation, il n'informerait que les habitants d'une seule zone du quartier. Néanmoins, si un lieu devait tout de même être trouvé, il s'agirait de la dalle commerçante des Vignes-Benettes.

Afin de renouveler la convention annuelle des Conseils de quartier sur un format plus participatif, il est demandé aux conseillers leurs attentes quant à cet évènement. Les conseillers sont d'accord pour opter pour un format plus festif.

## **5) Informations diverses**

Les conseillers sont informés que le service Vie sociale, pour répondre à une attente forte des usagers, mettra en place, à partir du 13 mai prochain, une troisième tournée du Navipeccq. Cette tournée se fera le deuxième mercredi de chaque mois, le ramassage débutant à 14h pour un retour de St-Germain-en Laye à 16h.

Les conseillers sont également informés de la démarche de F. Tantet, adjointe au maire en charge de la vie sociale, famille, handicap et âgés, aidée par C. Bois, conseillère municipale, qui souhaite élargir le nombre de relais solidarité.

Les conseillers sont avertis de la mise en place prochaine, avenue du Pasteur Martin Luther King d'un radar pédagogique pour une semaine. Les données du radar permettront de mieux connaître le flux et la vitesse des automobilistes sur cette voie.

La pharmacie des Vignes-Benettes peut désormais recevoir les déchets médicaux.

## **6) Tour de table**

C. SIMON indique que le bitume du trottoir de droite, en sortant de la résidence des Vignes-Benettes vers l'allée de Bellevue s'effrite.

Le faux plat permettant aux bus de stationner au niveau du rond-point d'Aranjuez n'est pas visible de nuit, C. SIMON aimerait qu'il soit mieux matérialisé.

Enfin, elle demande à ce que le marquage au sol sur le pont en descendant vers le rond-point d'Aranjuez soit refait car il s'est effacé. JN AMADEI indique qu'il s'agit d'une compétence du département.

P. SIMONNET tient à remercier la mairie d'avoir remplacé la plaque « allée de Bellevue » manquante.

M. MAIGRET croit avoir remarqué des bateaux de croisière qui s'arrêtent au Port. Il lui est indiqué que depuis le 22 mars dernier, des bateaux de croisière font désormais escale au Pecq Le flux de bateaux reste néanmoins inchangé.

P. FOISSEY informe les conseillers qu'une classe de 6<sup>e</sup> du collège Pierre et Marie Curie a été récompensé par le prix de l'éducation citoyenne pour son action auprès d'une camarade d'origine étrangère.

D. CARISSIMO fait remarquer que des personnes sont venues soulever des plaques d'égouts avenue du Pasteur Martin Luther King. Les conseillers indiquent qu'il s'agit peut-être d'une intervention dans l'optique d'établir un devis pour un particulier.

P. AMADEI indique que le bas de l'escalier situé au bout de l'avenue du Pasteur Martin Luther King et menant à Marly-le-Roi est peu praticable (différents niveaux).

La prochaine réunion aura lieu le 28 mai à 20h30 en salle Delfino.



**Pascal SIMONNET**  
*Vice-président du Conseil de quartier  
Vignes-Benettes – Grandchamp*



**Pauline AMADEI**  
*Présidente du Conseil de quartier  
Vignes-Benettes - Grandchamp*

